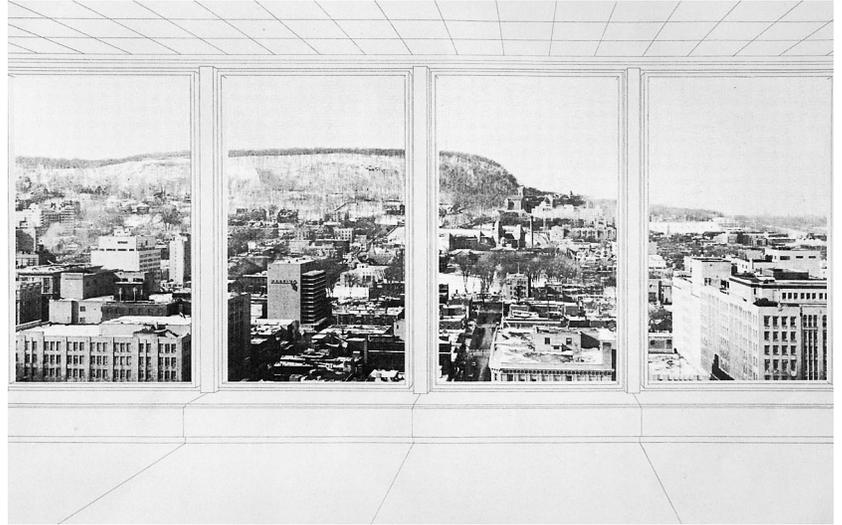


Susan Ross, Florent Plasse,  
Sophie Mankowski  
membres de DOCOMOMO Québec

# Bulletin

numéro 1



Le mont Royal et le patrimoine moderne

## La montagne moderne

En vue de répondre à la demande de la ministre de la Culture et des Communications du Québec « d'émettre un avis sur les mesures de sauvegarde nécessaires à la préservation du mont Royal et plus particulièrement sur les valeurs à préserver, le périmètre à couvrir et les modes de gestion du territoire visé », la Commission des biens culturels du Québec a tenu une consultation publique en mai 2002, à Montréal. Lors des audiences, DOCOMOMO Québec a présenté un mémoire dont nous publions ici une version abrégée.

D'emblée, rappelons que c'est au cours des cent ans qui chevauchent les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que le mont Royal est devenu une composante urbaine dont la silhouette dessine le paysage de la vie quotidienne des Montréalais et constitue un élément identitaire majeur pour l'ensemble des citoyens du Québec. Le mémoire de DOCOMOMO Québec vise à faire connaître les édifices et les ensembles bâtis et paysagers qui, sur la montagne et aux alentours, sont à considérer comme des éléments du patrimoine moderne, porteurs de valeurs historiques, esthétiques et sociales liées à la modernité.

Notre mémoire ne répond que partiellement aux questions posées. Nous ne délimitons pas le périmètre, notre approche n'étant pas suffisamment intégratrice en regard de l'ensemble des éléments patrimoniaux à protéger. Cependant, les balises que nous établissons devraient pouvoir guider le tracé des limites. De plus, nous ne nous prononçons pas sur la mécanique précise des modes de gestion, jugeant notre expérience en la matière insuffisante.

Cependant nous avançons que la protection dont bénéficiera le mont Royal doit être modulée. Il ne suffit pas de reconnaître ce vaste territoire comme arrondissement historique, à l'exemple du Vieux-Montréal. Il faut établir des distinctions, des hiérarchies. Ainsi, dès à présent, il faudrait envisager la protection de certaines de ces composantes afin de renforcer le contrôle. Une démarche qui table sur la prévention et qui s'appuie sur l'inventaire devrait

Illustration (page précédente)

Panorama de Montréal en direction du mont Royal, du 14<sup>e</sup> étage de la Place Ville Marie, Pei & Associates, Place Ville Marie, Brochure publiée par Trizec Corporation, février 1960.

## Bibliographie

<sup>1</sup> FOURNIER, Marcel, « La construction de l'Université de Montréal sur le mont Royal », Dans *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, sous la direction d'Isabelle Gournay, Montréal, CCA / Éditions du Méridien, 1990, p. 43.

<sup>2</sup> BESNER, Guy, « Le garage Louis-Colin de l'Université de Montréal (1967-1970) », *Bulletin de DOCOMOMO*, n° 17, hiver 1998.

<sup>3</sup> VANLAETHEM, France et ROULEAU, Yves, « Le pavillon du lac aux Castors dans le parc du mont Royal à Montréal », *Bulletin de DOCOMOMO*, n° 1, hiver 1994.

<sup>4</sup> « Le pavillon-restaurant du Lac-aux-Castors », *Architecture, Bâtiment, Construction*, vol. 23, n° 152, décembre 1958, p. 41.

<sup>5</sup> COBB, Henri N., « Notes on the Design of Place Ville Marie », *Journal de l'Institut Royal d'architecture du Canada*, vol. 40, n° 2, février 1963, p. 54.

contribuer à la mise sur pied d'une collection nationale. Aux statuts de la reconnaissance et du classement, doivent s'ajouter d'autres dispositions moins contraignantes, comme l'inscription et l'apposition de plaques identifiant les éléments patrimoniaux.

Notre mémoire s'arrête sur trois sites choisis en raison de leur importance mais aussi de leur représentativité : le campus de l'Université de Montréal dans la ceinture institutionnelle, le lac aux Castors et son pavillon dans le cœur vert du parc du mont Royal, l'avenue McGill College et la Place Ville-Marie qui forment un ensemble dans la couronne urbanisée où les vues sur la montagne sont particulièrement importantes à protéger.

## Le campus de l'Université de Montréal

C'est durant l'entre-deux-guerres, alors que l'activité constructive connaissait un essor sans précédent, que le mont Royal fut complètement encerclé par la ville. La décision de localiser l'Université de Montréal sur son flanc nord témoigne de la dynamique sociale qui prévalait au début des années 1920 et son projet dessiné par Ernest Cormier fut reçu comme la première manifestation de l'architecture moderne au Québec.

Selon le sociologue Marcel Fournier, l'installation de l'Université de Montréal sur le flanc nord du mont Royal « marque d'une croix blanche l'entrée du Québec dans la modernité : Contre la tradition s'affirme, majestueuse, la science »<sup>1</sup>. La création de l'institution était soutenue par le clergé et la bourgeoisie canadienne-française et s'inscrivait dans un mouvement de réforme de l'enseignement supérieur. Rappelons que le projet pour l'université était très ambitieux. En effet, Cormier conçut l'immeuble principal (1924-1943) comme l'élément dominant d'un plan d'ensemble qui esquissait un vaste campus. Ce dernier sera bâti dans les années 1950 et 1960, échelonnant entre Vincent d'Indy et Decelles, des zones respectivement réservées aux sports, à l'habitation et aux études. Si la valeur architecturale du bâtiment principal est reconnue, il n'en est pas de même pour les autres pavillons construits plus tard pour répondre à la démocratisation de l'enseignement. Plusieurs sont pourtant de grande qualité architecturale, voire l'œuvre d'architectes marquants. L'agence LaHaye-Ouellet fut chargée de la redéfinition du plan d'ensemble, de même que de l'aménagement paysager. Elle a dessiné le jardin au pied de l'édifice Cormier avec un grand respect pour la topographie. Celui-ci inclut le garage Louis-Collin<sup>2</sup> et un tunnel piétonnier, des éléments qui témoignent du souci de favoriser l'accessibilité.

On pourrait bien se demander si l'application d'un statut est nécessaire pour une institution publique. Il est par ailleurs difficile d'imaginer l'absence d'une telle œuvre dans le patrimoine national. Après une évaluation préliminaire des biens patrimoniaux modernes de la montagne, nous considérons que l'immeuble principal de l'Université de Montréal mérite le classement et nous demandons que le campus bénéficie d'un statut qui permette de mieux protéger les aménagements paysagers.

## Le lac aux Castors

Au début du siècle, les aménagements qui furent proposés aux limites du parc du mont Royal visaient à la fois à l'embellissement urbain et à l'amélioration de ses accès. Ainsi l'observatoire construit en 1906, à l'extrémité du funiculaire tracé dans l'axe de la rue Duluth dès 1885, offrait au regard le nouveau centre-ville en émergence au pied de la montagne. Après la Première Guerre mondiale, un nouvel esprit se forma qui prônait l'efficacité et l'intervention publique. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces idées dominaient pleinement les politiques d'urbanisation de la Ville de Montréal. En 1955, le maire Jean Drapeau fit appel à une agence new-yorkaise pour réaménager le parc et ses abords. Leur projet manifeste une volonté de démocratisation apparue dès les années 1930 alors qu'une ligne de tramway traversante fut tracée. Du plan d'aménagement proposé par Clarke et Rapuano, seules les artères de circulation furent réalisées : la voie Camilien-Houde, les aires de stationnement qui la complètent, et les échangeurs Parc/des Pins et Côte-des-Neiges/Remembrance. L'automobile triomphait. C'est à ce moment-là que l'administration Drapeau décida de la construction du pavillon du lac aux Castors (1955-1958) au bord du lac du même nom qui, environ vingt ans plus tôt, avait été creusé sous la direction de l'architecte du paysage Frederick G. Todd.

Si les infrastructures routières ne sont pas des travaux de génie remarquables, il faut souligner la grande valeur architecturale et paysagère de l'ensemble formé par le lac et le pavillon. Réalisé dans le cadre d'un des programmes mis en place pour faire face à la Crise économique des années 1930, le projet de Todd pour le lac, n'a été que partiellement complété. Avec le temps, la rive du lac aux Castors, de forme irrégulière, mais bien définie par une bordure de pierre, est devenue un des sites préférés de la montagne. Les visiteurs de toutes origines s'y rejoignent pour apprécier le paysage de cet unique plan d'eau, aire de détente, de récréation et de promenade. De plus, le site porte des valeurs en regard de l'histoire naturelle : on découvre lors de son excavation des vestiges d'anciennes huttes de castors.

Alors que l'architecte Hazen Sise et son jeune confrère Guy Desbarats dessinaient le pavillon du lac aux Castors, ils furent particulièrement attentifs au paysage. Le premier Bulletin de DOCOMOMO Québec était consacré à cet édifice dont la valeur réside dans son caractère novateur, que ce soit du point de vue de son programme d'usage ou de son architecture, et dans le fait qu'il peut être considéré comme une des premières réalisations de la grande agence Arcop.<sup>3</sup> « Pièce d'architecture inédite, il est un merveilleux exemple d'intégration au site et constitue un joyau digne de couronner le pittoresque parc du Mont-Royal »<sup>4</sup>.

Aux abords du pavillon, des travaux sont prévus pour créer une patinoire artificielle, ce qui entraînera nécessairement des modifications à l'architecture et à l'aménagement paysager. Étant donné la valeur historique,

architecturale, paysagère et archéologique de l'ensemble formé par le lac aux Castors et son pavillon, nous souhaitons le classement de l'ensemble et que les travaux planifiés soient étudiés avec soins.

### **Place Ville-Marie et l'avenue McGill College**

La valeur du mont Royal en tant que point de repère et point de vue n'est plus à démontrer. Mais si des vues depuis la montagne ont été planifiées de longue date, il n'en est pas de même en ce qui concerne les percées visuelles sur la montagne. L'un ou l'autre de ses sommets est visible de bien des endroits dans la ville, mais rares sont les perspectives qui ont été voulues; la plupart sont fortuites.

À notre connaissance, le premier projet qui établisse des vues sur la montagne est élaboré dans le cadre des travaux du Comité d'embellissement municipal de l'Association des architectes de la province du Québec (AAPQ) mis en place en 1906. Les cinq plans urbains dessinés en 1908, établissent un vaste système de boulevards et de parcs qui enceint le flanc sud du mont Royal et rejoint le fleuve, à l'ouest, ainsi que la rue Sherbrooke à l'est. Les artères élargies et embellies qui pointent vers la montagne sont le boulevard de l'avenue Atwater et le boulevard de la Confédération dont la naissance, au pied de la montagne, est ponctuée d'un monument et d'un rond-point sur l'avenue du Parc.

Viennent ensuite les propositions pour le complexe de la gare centrale dessinées vers 1929-1930 pour la compagnie ferroviaire du Canadien national. Cet ensemble en hauteur est organisé autour d'une grande artère dont le tracé correspond à l'avenue McGill College, élargie cinquante ans plus tard. Cette voie monumentale se retrouve dans le plan que l'urbaniste français Jacques Gréber trace pour Montréal en 1953. Dès lors, son départ, devant la gare, est ponctué d'une place publique. Ce dispositif est repris par l'architecte du CN, lorsqu'il élabore une nouvelle proposition pour le développement de la zone de la gare, et, enfin, par les collaborateurs de I. M. Pei, alors que l'architecte du grand promoteur new-yorkais, William Zeckendorf, prend la relève en 1955.

Bien qu'il soit situé en dehors du territoire du mont Royal, nous pensons que l'ensemble formé par la Place Ville-Marie et l'avenue McGill College est à considérer. Il est le seul qui offre intentionnellement une vue sur la montagne. Soulignons d'abord son origine technique; sa position et sa direction sont données par le tracé du tunnel ferroviaire qui, dans les années 1910, a été percé sous la montagne afin de rejoindre le centre-ville par le nord pour y construire une nouvelle gare. Mentionnons encore qu'à la différence de celles qu'on avait projetées au début du siècle dans le cadre des projets d'embellissement urbain d'inspiration Beaux-Arts, la perspective sur la montagne s'offre non seulement à partir de l'espace public extérieur, mais aussi à partir de l'intérieur. Certaines des dessins du projet de la Place Ville-Marie sont très explicites à cet égard, par exemple, celui qui

illustre la page couverture du mémoire et qui représente la vue que l'on a d'un bureau de la tour.

En effet, la relation à la montagne est au fondement du projet, comme en témoignent les propos de Henry Cobb, l'urbaniste qui, en collaboration avec I. M. Pei, dessina le complexe :

*When we look at Place Ville Marie as a vacant site, denuded of buildings, one fact above all others instantly compels our attention. It is the remarkable polarity that exists between the vast pit on Dorchester Boulevard and the imposing profile of Mount Royal. For the visual drama and the emotive force of this relationship are deeply stirring. The marvellous vista from Boulevard to Mountain casts a spell that virtually eclipses the clamorous disarray of the immediate surroundings. We feel ourselves momentarily in the presence of a larger more coherent urban order; the distinctive form of the city becomes articulate here; and the gaping hole, almost in spite of itself, communicates a powerful sense of place. It is impossible to overstate the significance to Place Ville Marie of this single attribute of our site – its apposite and compelling relationship to the principal topographic feature of Montreal.<sup>5</sup>*

En tant que complexe commercial, la Place Ville-Marie, a été modifiée considérablement, surtout au niveau de ses espaces publics. Aussi, nous demandons que pour l'ensemble formé par l'avenue McGill College et la Place Ville-Marie des dispositions réglementaires et administratives soient mises en place qui combinent la préservation des valeurs historiques, architecturales et paysagères et les considérations urbanistiques liées au développement économique et social.

### **Conclusion**

Dans ce mémoire, nous n'avons pu qu'amorcer la réflexion sur le patrimoine moderne associé au mont Royal. Les trois sites mis de l'avant balisent l'étendue du paysage urbain dominé par la montagne. Ce ne sont que trois éléments représentatifs d'un héritage beaucoup plus vaste, puisque c'est sur les flancs de la montagne qu'a été construite une grande partie de l'infrastructure de la ville moderne : cimetières, collèges, universités, hôpitaux, réservoirs d'eau. Il en est également ainsi pour un grand nombre de réalisations résidentielles modernes : grands ensembles et maisons particulières. On peut aussi associer à cette fonction le grand nombre de couvents et résidences des universités et collèges.

Tous ces établissements illustrent comment la ville a profité de ce paysage naturel pour se créer une identité indissociable de la topographie. Le site a connu d'énormes développements, des changements de fonction et de configuration, des densifications et des améliorations de ses accès. Les éléments modernes qui en font partie assurent la continuité de l'usage et révèlent l'évolution des idées, des mœurs et des pratiques. Ils doivent être considérés comme des objets à protéger et à mettre en valeur, plutôt qu'être effacés afin de rétablir un état antérieur de la montagne.

## BILAN 2002

### LOCAL

#### DOCOMOMO Québec

École de design  
Université du Québec à Montréal  
1440, rue Sanguinet (local 6535)  
Montréal (Québec) H2X 3X9  
Tél.: (514) 987-3000, poste 3866

#### Président

France Vanlaethem,  
professeur, UQAM

#### Secrétaire

Sophie Mankowski,  
diplômée en architecture

#### Trésorier

Richard Lafontaine, architecte

#### Observatoire

Conrad Gallant  
Richard Lafontaine  
Florent Plasse

#### Comité publication

Yves Deschamps  
Danielle Doucet  
Sophie Mankowski  
Eva Neumann  
France Vanlaethem

#### Comité inventaire

Conrad Gallant  
France Vanlaethem

#### Graphisme du bulletin

Étienne Bourque-Viens,  
designer graphique

#### Action

Lettre envoyée au maire Pierre Bourque le 27 novembre 2000 concernant la sauvegarde de la sculpture monumentale *Orbite optique n° 2* (1967) de l'artiste canadien Gerald Gladstone commandée dans le cadre d'Expo 67 et située à la Place d'arrivée de La Ronde. Le communiqué de presse distribué aux médias le 10 décembre 2000 suivant a été lu en ondes le lendemain à l'émission radiophonique Info-Culture de la SRC. Ensuite, une entrevue de Danielle Doucet sur l'intérêt de cette sculpture a été diffusée le 29 janvier 2001 à cette émission. La conservation de cette oeuvre est assurée depuis mai 2001 et sa restauration fait l'objet d'un suivi.

Dépôt d'un mémoire intitulé « La montagne moderne » dans le cadre de la consultation publique sur le mont Royal qui a eu lieu du 21 au 24 mai 2002. Le mémoire a été défendu par Susan Ross et Florent Plasse devant la Commission des biens culturels du Québec.

#### Causerie

Profitant de la venue de l'architecte ingénieur belge Philippe Samyn dans le cadre d'une entente bilatérale signée par le Centre de design de l'UQAM et le Centre international pour l'architecture et la ville (CIVA) de Bruxelles, celui-ci a présenté le 1er octobre 2002 aux membres de DOCOMOMO le projet de réhabilitation de l'édifice de l'INR. Cet immeuble construit par l'architecte Joseph Diongre en 1933-1939, à Bruxelles, est des plus représentatifs de la modernité, par son architecture et son programme; il fut l'une des premières maisons de la radio au monde. Classé monument historique, ce bâtiment, dont les espaces publics ont été restaurés avec soin et les studios adaptés aux nouveaux usages, est depuis septembre dernier un centre culturel des plus actifs de la capitale belge sous le nom de Maison de la Radio-Flagey.

#### Jury

DOCOMOMO a participé à la distribution des prix Orange et Citron auprès de Sauvons Montréal, le 22 novembre 2002, au 16<sup>e</sup> étage du siège social de la Domtar. Parmi les 5 membres du jury, il y avait Sophie Mankowski, membre de DOCOMOMO. Le jury a débattu sur la pertinence des gestes qui marquent et transforment le paysage urbain ainsi que leurs impacts sur le patrimoine architectural et paysager. Au programme de cette année: le Canal de Lachine et ses abords, le mont Royal, le patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle, les parcs et lieux publics, et l'invasion publicitaire.

#### Visite architecturale

Dans le cadre du débat sur la délocalisation de la sculpture publique *La Joute* (1976) de Jean-Paul Riopelle du Parc olympique vers le centre-ville de Montréal, une visite des oeuvres d'art intégrées à l'architecture situées à proximité a été proposée par Danielle Doucet, historienne de l'art et membre de DOCOMOMO, le 6 octobre 2002 en après-midi. Une dizaine de membres et d'invités ont alors exploré l'environnement bâti et paysager de l'oeuvre. La visite s'est poursuivie dans les stations de métro Pie-IX et Viau, où ont été intégrées,

en 1976, les murales de Jordi Bonet et de Jean-Paul Mousseau, ainsi qu'à l'aréna Maurice-Richard et au centre Pierre-Charbonneau, où ont été réalisées en 1960 celles d'Armand Filion, de Mario Merola, de Claude Théberge et Marcel Gendreau.

#### Publication

Notons la sortie du livre *Montréal, ville au cent clochers*, Montréal, 2001, sous la direction de Colette Godin. France Vanlaethem y a publié un article intitulé « Les églises catholiques modernes de Montréal » qui vise à expliquer au lecteur l'architecture moderne comme travail formel sur la convention.

### INTERNATIONAL

Cinq membres de DOCOMOMO Québec ont participé activement à la VII<sup>e</sup> conférence internationale de DOCOMOMO qui se tenait à Paris du 16 au 19 septembre 2002. France Vanlaethem était présidente de la séance « Patrimoine et stratégie de conservation » et membre du Conseil scientifique de la conférence. Le professeur Réjean Legault, l'historienne Marie-Josée Therrien et Marie-France Bisson, étudiante au DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne, ont également assisté à la rencontre. De plus, Hubert Behringer et Réjean Legault ont contribué aux travaux du Comité de spécialistes-Technologie et France Vanlaethem à celui de l'Inventaire.

À l'occasion de la conférence de Paris, un ouvrage collectif *Back From Utopia* a été lancé pour souligner les douze années de la présidence hollandaise et le passage du flambeau, le secrétariat de DOCOMOMO International étant depuis lors installé à Paris. Notons que deux membres de DOCOMOMO Québec y signent un article: Marie-Josée Therrien et France Vanlaethem, « Modern Architecture in Canada 1940-1967 », p. 126-137 dans *Back From Utopia. The Challenge of the Modern Movement*, Rotterdam, 010 Publishers, 2002.

#### Information générale

Nouvelle présidence et nouveau secrétariat de DOCOMOMO International:

Maristella Casciato,  
historienne de l'architecture, présidente

Émilie d'Orgeix,  
secrétaire

DOCOMOMO International  
Institut français d'architecture  
6 rue de Tournon  
75006 Paris, France  
Tél.: +33 (0)1 46 33 59 76  
Fax: +33 (0)1 46 33 02 11  
Courriel: docomomo@ifchaillot.asso.fr